



---

## Conditions Générales de Vente

24 Avril 2019

---

SASU, Val

Cap Luxe VTC— 19 Chemin des Camarines – 34300 AGDE

TEL : 07.71.59.41.14 Email : [capluxevtc@gmail.com](mailto:capluxevtc@gmail.com)

## **PREAMBULE**

***La société CAP LUXE VTC est titulaire d'une licence VTC N° EVTC034180020.***

*Le transport des personnes à titre payant est réglementé par décret et dépend du ministère des transports, de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.*

*Seuls les véhicules autorisés peuvent effectuer ce service dans les conditions de sécurité et de garanties prévues par la loi.*

*Notre assurance Responsabilité Civile professionnelle transporteur (obligatoire) est établie par la compagnie : ALLIANZ sous le N° 60173090.*

*Ainsi que notre assurance pour les personnes transportées à titre onéreux : ALLIANZ.*

*Le conducteur est titulaire du permis de conduire (B) ainsi que de la formation VTC, obligatoire pour le transport de personnes et délivré par la préfecture de l'Hérault.*

*Ceci garantie votre sécurité et celle de vos invités. Le respect de la réglementation en vigueur vous met à l'abri de toute mauvaise surprise.*

*Toute commande effectuée auprès de la société CAP LUXE VTC entraîne l'acceptation des conditions de ventes (ci-après) qui font partie intégrante du contrat de transport signé entre CAP LUXE VTC et son donneur d'ordre, le client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées.*

*Le transport de personnes à titre onéreux est une activité réglementée. Les conditions dans lesquelles sont exécutés ces services, notamment les prix applicables, doivent assurer une juste rémunération du vendeur permettant la couverture des coûts réels du service réalisé dans des conditions normales d'organisation, de sécurité, de qualité, de respect des réglementations. Ainsi, les opérations de transport ne doivent en aucun cas être conduites dans des conditions incompatibles avec la réglementation des conditions de travail et de sécurité.*

*Seul un véhicule autorisé peut effectuer ce service. CAP LUXE VTC met en garde contre certaines organisations utilisant des voitures non agréées qui se situent en dehors de la légalité et ne peuvent offrir aucune garantie aux Clients.*

## **1. OBJET**

### **1.1 Les présentes conditions générales de ventes sont conclu entre :**

*D'une part, la SASU VAL située 19 chemin des Camarines 34300 AGDE.*

*Ci-après dénommé (le Prestataire, le Vendeur) ou CAP LUXE VTC.*

### **1.2 Et d'autre part, toute personne physique ou morale souhaitant recourir aux services de la société CAP LUXE VTC.**

*Ensemble dénommé (les Parties ou clients)*

## **2. PRESTATIONS**

### **2.1 CAP LUXE VTC exerce l'activité d'exploitant de voiture de transport avec chauffeur.**

*Dans le cadre de cette activité, la quête de clients sur la voie publique ou autrement appelée " maraude " est interdite et les prestations de transport dans le cadre de cette activité s'effectuent uniquement sur réservation.*

*2.2 La prestation n'est valable qu'une fois, et s'il s'avérait que le client n'était pas présent sur le lieu de rendez-vous, la prestation serait définitivement perdue et ne donnerait aucun droit à remboursement.*

*2.3 Si le client ne trouve pas le conducteur, il doit appeler immédiatement CAP LUXE VTC pour éviter d'être facturé du montant intégral de la prestation.*

*2.4 La prestation se réalise le jour et à l'heure précise de la réservation, le conducteur est ponctuel, sauf en cas de force majeure (accident, difficulté de circulation etc.).*

*2.5 En cas de retard du client pour cause de retard d'avion, de train ou de bateau les 15 premières minutes sont offertes puis facturées 0.25€ la minute. Toute attente, au-delà de la dite franchise, sera facturée.*

### **3. RESPONSABILITÉ DU CLIENT ET DES PERSONNES TRANSPORTÉES**

*3.1 Le client s'engage pour lui-même et pour les passagers pour lesquels il a contracté une prestation avec CAP LUXE VTC, à se comporter en adulte responsable dès la prise en charge, Cap Luxe VTC se réserve le droit d'interrompre la prestation en cours si le comportement des passagers met en péril la sécurité du chauffeur ou celle du véhicule ou si les passagers ont un comportement irrespectueux, vulgaire, agressif ou insultant à l'égard des passants, des usagers de la route, ou du conducteur ainsi que les dispositions suivantes :*

*3.2 Respect des règles du Code de la Route (port de la ceinture de sécurité, siège auto, rehausseur),*

*3.3 Interdiction de fumer, de manger et de transporter des matières dangereuses. Au besoin, votre conducteur fera un arrêt sur le trajet.*

*3.4 Les bagages transportés sont proportionnels à la capacité de chargement du véhicule, et demeurent sous la responsabilité du client.*

*3.5 La société CAP LUXE VTC ne pourra être tenue responsable en cas de dégradation et/ou de perte de bagages. À la fin du transport, les passagers sont tenus de s'assurer qu'aucun objet n'a été oublié dans le véhicule. CAP LUXE VTC décline toute responsabilité en cas de détérioration ou de vol de tout ce qui pourrait y avoir été laissé.*

*Cap Luxe VTC n'est pas responsable des oublis d'objets par les passagers dans le véhicule (ou ailleurs) durant la prestation. La société décline toute responsabilité pour le transport des bagages à mains également.*

*3.6 Toute dégradation au véhicule, du fait du client, sera intégralement à la charge de celui-ci.*

*3.7 Les animaux domestiques, de petites tailles, sont acceptés, à conditions d'être dans une cage de transport. Le non-respect de ces dispositions engage la responsabilité exclusive du client et des passagers tant à l'égard de CAP LUXE VTC que des tiers.*

*3.8 La société CAP LUXE VTC décline toute responsabilité concernant les agissements de son client avant et après son transport.*

*3.9 CAP LUXE VTC se réserve le droit de refuser la prise en charge, ou de débarquer, un passager qui ne respecterait pas ces obligations, ainsi qu'un passager alcoolisé.*

#### **4. RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ CAP LUXE VTC**

*4.1 CAP LUXE VTC s'engage à transporter ses passagers dans les meilleurs délais tout en respectant le code de la route, dans des conditions de sécurité optimales. L'entreprise est couverte par une assurance couvrant les dommages corporels depuis la montée dans le véhicule et jusque la descente. Le nombre maximal de personnes pouvant être transportées ne peut excéder celui inscrit sur la carte grise. De même, le chauffeur s'interdit de prêter son concours à toute entreprise ou action contraire à la morale ou aux bonnes mœurs.*

*4.2 Il est convenu que les retards sur les délais de transports dû à des difficultés de circulation imprévues (embouteillages, accidents, déviations, conditions météorologiques, panne mécanique, événements divers, etc...), n'ouvrent aucuns droits à des indemnités ou à des remboursements quels qu'ils soient.*

*4.3 Les changements d'itinéraires et détours résultant d'évènements inattendus tels que : des travaux, des intempéries, des déviations, des embouteillages ou accidents ne seront pas facturés au client. De manière générale, en cas d'incident, l'itinéraire pourra être réajusté en temps réel à l'initiative du conducteur. Ces évènements imprévus ne peuvent pas constituer un motif de contestation ou de réclamation.*

*Les changements d'itinéraires et détours effectués à la demande du client ne sont pas autorisés. Toutefois, le conducteur peut accéder à cette demande si elle n'a pas d'influence sur la bonne marche de l'entreprise, tel qu'un retard de prise en charge du client suivant etc... Tout changement d'itinéraire ou détour demandé par le client fera l'objet d'une facturation complémentaire dont le montant sera fixé en fonction de la distance ou du temps passé.*

*4.4 CAP LUXE VTC n'est pas responsable des casses ou détériorations éventuelles, des contenus fragiles à l'intérieur des bagages des passagers.*

*4.5 En cas d'immobilisation du véhicule due à une défaillance mécanique, un accident ou autre, CAP LUXE VTC s'efforcera d'assurer la continuité du parcours, avec un véhicule affrété à une autre compagnie et s'engage à prévenir le donneur d'ordre.*

*4.6 La responsabilité de CAP LUXE VTC ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires lors de la connexion sur son site.*

*4.7 La prestation de location de voiture de tourisme avec chauffeur fournie par la société SASU VAL consiste à la mise à disposition d'un véhicule de tourisme indissociablement assortie des services d'un conducteur.*

*4.8 Les routes et chemins impraticables sont exclus des parcours à emprunter. Pour des questions de sécurité, seul le conducteur sera en mesure d'apprécier si la voie à emprunter est praticable, il pourra le cas échéant, refuser de s'y engager.*

## **5. SONT INCLUS DANS LE TARIF DES PRESTATIONS**

*5.1 Le véhicule mis à disposition du client. A bord du véhicule (eau de source, friandises, chargeurs de téléphone...)*

*5.2 L'assurance responsabilité civile professionnelle pour les personnes transportées.*

*5.3 L'assurance des personnes transportées à titre onéreux.*

*5.4 Le carburant.*

*5.5 Le salaire du conducteur qualifié comme exigé par la réglementation.*



*5.6 Les kilomètres et le temps selon devis départ et arrivée calculés à partir des moyens électroniques actuels (GPS : des smartphones, des véhicules, des ordinateurs et autres) équipés de logiciels spécifiques de guidage et de calcul d'itinéraires (Point 8.8 ci-après).*

*5.7 Les frais de péages.*

*5.8 Le transport des bagages du client dans la limite des possibilités de chargement du véhicule. Le poids des bagages est limité à 25 kilogrammes par passagers, le conducteur se réserve le droit de refuser les bagages dont le poids, les dimensions ou la nature ne correspondent pas à ce qui avait été convenu avec le client, ainsi que ce qu'il estime préjudiciable à la sécurité du transport.*

## **6. NE SONT PAS INCLUS DANS LE TARIF DES PRESTATIONS :**

*6.1 Le coût des parkings et plus généralement tous lieux de stationnement.*

*6.2 Les frais d'entrée sur les sites (musées, théâtres, châteaux, ou autres).*

*6.3 Les droits d'entrée dans les lieux publics.*

*6.4 Les pourboires ne sont pas inclus ni obligatoires et sont laissés au libre choix du client.*

## **7. RÉSERVATION ET PAIEMENT**

*7.1 Toute prestation doit faire l'objet d'une réservation soit téléphonique, soit par le formulaire du site internet, soit par courrier ou soit sur devis en fonction de la prestation envisagée.*

*7.2 Pour les prestations sur devis, une fois ce dernier accepté vous devez le retourner signé et vous devez payer un acompte de 40%, le solde devant être soldé 10 jours avant la prestation.*

*7.3 Les réservations peuvent se faire sur notre site internet : [www.capluxevtc.com](http://www.capluxevtc.com), par email : [capluxevtc@gmail.com](mailto:capluxevtc@gmail.com) ou par téléphone au 07.71.59.41.14*

*7.4 À la demande du client, il lui sera adressé une facture faisant ressortir la TVA.*

*7.5 Possibilité pour les clients de payer à bord, en espèces ou CB par terminal mobile.*

*7.6 Toute réservation de Prestation doit être effectuée au plus tard 24 heures avant le début de ladite prestation sauf accord préalable avec CAP LUXE VTC.*

*Toute réservation mentionne impérativement le lieu et l'heure d'exécution de la prestation, le nombre de passagers, le nom et le numéro de téléphone ainsi que les coordonnées du bénéficiaire de la prestation si celui-ci est différent de celles du client.*

*7.7 Toute réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.*

*7.8 Le client et le prestataire s'engagent à respecter toutes les clauses citées dans le présent contrat.*

*7.9 Aucune modification ne pourra être apportée aux conditions ci-dessus sauf entente préalable entre les parties.*

*7.10 Le présent contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnités d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure ( la force majeure s'entend de tout évènement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du code civil.) telle que la perturbation des voies de circulation, intempéries, de manifestation, d'accident, panne ou dysfonctionnement des réseaux de télécommunication, pénurie de main d'œuvre ou de matériels.*

*7.11 Le contrat n'est réputé conclu qu'une fois signée par les deux parties et que le paiement de la commande soit encaissé. À défaut il est caduc de plein droit.*

*7.12 Cap Luxe VTC se réserve le droit d'annuler la réservation du client à tout moment, en cas de non-paiement de l'acompte demandé lors du devis, ou de retard trop important du client.*

*7.13 En cas d'annulation par SASU VAL, le client sera averti par écrit par l'envoi d'un e-mail et/ou d'un courrier, au minimum 48h avant la prestation et aucune indemnité ne pourra être exigée.*



## **8. TARIFS**

*8.1 Nos tarifs s'entendent TTC, et sont exprimés en Euros (€).*

*8.2 Le taux de TVA applicable pour les transferts est de 10%.*

*8.3 Le taux de TVA applicable pour les mises à disposition à l'heure est de 20%.*

*8.4 Le tarif de transfert s'applique au déplacement direct, sans arrêt, sans étape, depuis le lieu de prise en charge jusqu'au lieu d'arrivée préalablement établi dans le contrat.*

*8.5 Tout kilomètre supplémentaire au forfait établi par le contrat sera facturé 2 € TTC/km.*

*8.6 Pour la mise à disposition, toute heure commencée est due et toute heure supplémentaire au forfait établi par le contrat de mise à disposition sera facturée 60€/heure.*

*8.7 Pour les déplacements prévus sur plusieurs jours, les tarifs forfaitaires suivants seront facturés au client :*

*1 Repas du conducteur = 25€ TTC.*

*1 Nuit d'hôtel + 1 petit-déjeuner du conducteur = 100€ TTC.*

*8.8 Une adresse précise de départ et d'arrivée devra être communiquée afin de calculer le meilleur itinéraire. Les informations concernant l'adresse devront être exactes et communiquées sous la forme suivante : Numéro de voirie, nom de la rue, nom complet de la commune ainsi que son code postal. Le client pourra nous communiquer par voie électronique ou par écrit un point de coordonnées GPS (en degrés décimaux) ; CAP LUXE VTC déclinera toute responsabilité en cas d'erreur. En d'absence d'adresse complète, le point le plus éloigné de la commune, du quartier ou de la rue communiquée sera pris en compte pour la tarification.*

## **9. ANNULATION**

*9.1 Annulation par le Client, avant l'horaire de prise en charge convenue lors de la réservation :*

*Le montant de la prestation est remboursé à 100 % si l'annulation intervient plus de 24 heures avant l'horaire de prise en charge, remboursement à 50 % si l'annulation intervient plus de 8 heures avant l'horaire de prise en charge ; 0 % dans les autres cas.*

**9.2** *Annulation de la réservation après l'horaire de prise en charge convenue lors de la réservation :*

*La prestation est réputée annulée et due par le Client si celui-ci n'a pas informé CAP LUXE VTC de son retard dans les 15 minutes suivant l'horaire de prise en charge convenue lors de la réservation.*

*Au-delà d'un délai d'attente de 15 minutes (gratuit) sur le lieu de prise en charge, 0.50 euros la minute sera facturé au client. En cas d'absence totale du client, la prestation sera considérée comme due et facturée.*

**9.3** *En cas d'annulation immédiate, c'est-à-dire dans un délai de 15 minutes suivant la réservation de la prise en charge par CAP LUXE VTC, la prestation ne sera pas facturée.*

## **10. LITIGES**

**10.1** *Les relations contractuelles entre la société CAPLUXE VTC et le client sont régies par le droit français et ce même si la prestation est effectuée dans un pays étranger.*

**10.2** *Toute réclamation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de dix jours après l'exécution de la prestation auprès de la société CAP LUXE VTC.*

*Pour le cas où le litige ne pourrait être résolu à l'amiable, seul le tribunal de commerce de BEZIERS sera compétent.*

## **11. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

*Tous les éléments du site de CAP LUXE VTC sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de CAP LUXE VTC. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site [www.capluxevtc.com](http://www.capluxevtc.com). Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit de SASU VAL.*

## **12. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE**

*La présente politique de confidentialité définit et vous informe de la manière dont CAP LUXE VTC utilise et protège les informations que vous lui transmettez, le cas échéant, lorsque vous utilisez le présent site accessible à partir de l'URL suivante : [www.capluxevtc.com](http://www.capluxevtc.com) (nommé ci-après le « Site »).*

*Veillez noter que cette politique de confidentialité est susceptible d'être modifiée ou complétée à tout moment par CAP LUXE VTC, notamment en vue de se conformer à toute évolution législative, réglementaire, jurisprudentielle ou technologique. Dans un tel cas, la date de sa mise à jour sera clairement identifiée en tête de la présente politique. Ces modifications engagent l'utilisateur dès leur mise en ligne. Il convient par conséquent que l'Utilisateur consulte régulièrement la présente politique de confidentialité afin de prendre connaissance de ses éventuelles modifications.*

### **12.1 Données personnelles**

*D'une manière générale, il vous est possible de visiter le Site de CAP LUXE VTC sans communiquer aucune information personnelle vous concernant.*

*Néanmoins, en cas de refus, il se peut que vous ne puissiez pas bénéficier de certains services que vous voudriez utiliser. A ce titre en effet, CAP LUXE VTC peut être amené dans certains cas à vous demander de renseigner votre nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone, (ci-après vos « Informations Personnelles »).*

*En fournissant ces informations, vous acceptez expressément qu'elles soient traitées par CAP LUXE VTC, aux fins indiquées au point 2 ci-dessous.*

*Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (General Data Protection Régulation) adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016, et à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, CAP LUXE VTC vous informe des points suivants :*

- 1. Identité du responsable du traitement**

*Le responsable du traitement est la société CAP LUXE VTC, ayant son siège social au 19 Chemin des Camarines – 34300 AGDE – France.*

*Tél. : + 33 (0)7.71.59.41.14*

- **2. Finalités du traitement**

*CAP LUXE VTC est susceptible de traiter vos Informations Personnelles :*

*(a) aux fins de vous fournir les informations ou les services que vous avez demandé (notamment : l'envoi de devis, de confirmation de réservation, d'informations concernant les modalités de votre réservation), et/ou*

*(b) aux fins de recueillir des informations de votre part, nous permettant d'améliorer notre site, et/ou*

*(c) aux fins de pouvoir vous contacter à propos de différents éléments concernant votre demande de réservation.*

- **3. Destinataires**

*Seul CAP LUXE VTC est destinataire de vos Informations Personnelles. Celles-ci ne sont jamais transmises à un tiers, hormis les sous-traitants auxquels CAP LUXE VTC pourrait faire appel afin d'effectuer le transport si lui-même était dans l'incapacité de le réaliser. Ni CAP LUXE VTC, ni l'un de ses sous-traitants le cas échéant, ne procèdent à la commercialisation des données personnelles des visiteurs et utilisateurs de son Site.*

- **4. Durée de conservation**

*Vos Informations Personnelles sont conservées par CAP LUXE VTC uniquement pour le temps correspondant à la finalité de la collecte tel qu'indiqué en 2 ci-dessus qui ne saurait en tout état de cause excéder 1 mois sauf cas exceptionnels (Réservation prévue plus d'un mois avant la prestation).*

### **13. DROIT A L'IMAGE**

*CAP LUXE VTC possède le droit à l'image de son véhicule et se réserve le droit d'utiliser, à des fins promotionnelles, les photographies ou vidéos du véhicule prises lors des prestations. Ce droit court dès lors que le véhicule ou le chauffeur apparaît sur la ou lesdites photos ou vidéos. Les photos ou vidéos prises par des photographes officiels ne pourront être utilisées qu'avec notre accord. Notre droit à l'image s'exerce également sur notre site internet [www.capluxevtc.com](http://www.capluxevtc.com), sur le profil Facebook CAP LUXE VTC, ainsi que sur tout support de communication publicitaire (flyer, brochure, carte de visite, etc...).*

#### **14. COORDONNEES DE LA SOCIETE**

*Cap Luxe VTC – Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).*

*RCS de Montpellier : 18/04/2018*

*Capital social de Mille euros.*

*N° de Siret : 839 007 770 00010. Code NAF : 4932ZB*

*Siège social et siège administratif, facturation client ou fournisseur :*

*19 chemin des camarines 34300 Agde*

*Téléphone : 07 71 59 41 14*

*Contact e-mail : [capluxevtc@gmail.com](mailto:capluxevtc@gmail.com)*

*Site web : <http://capluxevtc.com>*

*Facebook : <https://www.facebook.com/valeriecapluxevtc/>*

*Toute commande de service implique le respect de ces règles, le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la commande, des conditions générales de vente énoncées sur le site internet [www.capluxevtc.com](http://www.capluxevtc.com)*

*Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions sont frappées de nullité ou d'inapplicabilité, les autres stipulations garderont toutes leur force et leur portée.*

§§§§

**CE DOCUMENT EST CONSULTABLE DANS LE VEHICULE**

**SUR DEMANDE DE VOTRE PART .**

§§§§